ALERTE AUX OBSTACLES AU COMMERCE

Rapport d'obstacle

Id
1671

Statut
En cours de résolution (Jours publié: 925)

Activité commerciale
Importation de Niger vers Côte d'Ivoire

Date et lieu
07/07/2021 - Côte d'Ivoire

Description
Nous sommes interdit de décharger l'oignon sur certains marchés de la commune d'Adjamé. On nous oblige à décharger uniquement sur certains marchés moyennant 75 000 fcfa

Type d'obstacle
Il y a un règlement ou une procédure obligatoire dont les exigences sont trop rigoureuses ou auxquels il est difficile de se conformer

Règlement relatif à l'obstacle
Je ne sais pas

Produits concernés
060110 - Bulbes, oignons, tubercules, ...griffes, rhizomes, en repos vegetatif

Secteur d'activité
Produits frais et produits agro-alimentaires bruts

Remarques et recommandations finales
Cette exigence crée beaucoup de désagréments

Historique du rapport d'obstacle

Date	Statut	Détails
03/09/2021	Nouveau	
15/09/2021	En cours de résolution	Monsieur Votre obstacle a été validée et nous nous attelons à le résoudre. Merci de faire confiance au MAOC pour la résolution des obstacles au commerce